

Les marques transcodiques comme particularité langagière des locuteurs algériens

Hind BELKACEM

Département de Français université Mostaganem

bel_hind77@yahoo.fr Date d'envoi 16 janvier 2018

Résumé :

Notre objectif dans cet article est de mettre en place les données théoriques de notre étude, de façon à suivre le cheminement qui va nous mener doucement mais sûrement aux différentes marques transcodiques que les locuteurs sèment, en général, dans leur discours. Pris dans ce sens, le français revêt un caractère purement négatif et c'est le discours des locuteurs qui affirment cette réalité, celle des langues en contact et celle des phénomènes qui résultent de la coexistence des deux langues (arabe/français). Naturellement, les difficultés liées à l'appropriation du français remontent à la surface et proviennent ipso-facto de l'ordre pédagogique.¹ Ainsi, les erreurs surgissent et l'ordre pédagogique est considéré comme un facteur majeur dans l'apprentissage des langues en général et du français en particulier. Ce qui conduira et confirmera la portée hybride des locuteurs bilingues voire plurilingues, comme reflet d'une situation de contact de langues.

Mots clés : contact de langues, interférences, emprunts, stratégie communicative.

Introduction

Le discours métissé peut prendre diverses qualifications en passant du code alterné du bilingue au dialecte

idiosyncrasique, présente ainsi, la caractéristique d'être en continuelle évolution. C'est un processus individuel qui ne se fossilise pas. Il ne peut donc être question de stagnation de l'interlangue.

المخلص

هدفنا في هذه المقالة هو وضع البيانات النظرية لدراستنا، وذلك لمتابعة المسار الذي سيقودنا ببطء ولكن بالتأكيد إلى علامات ترانزكوديك مختلفة أن مكبرات الصوت زرع، بشكل عام، في كلمتهم. وبهذا المعنى، فإن اللغة الفرنسية ذات طابع سلبي محض، وخطاب المتكلمين الذين يؤكدون هذا الواقع، واللغات في الاتصال، والظواهر التي تنتج عن تعايش اللغتين (العربية / الفرنسية). وبطبيعة الحال، فإن الصعوبات المرتبطة بتخصيص الفرنسية تأتي إلى السطح وتأتي بحكم الواقع من النظام التربوي. وبالتالي، تنشأ الأخطاء، ويعتبر النظام التربوي عاملاً رئيسياً في تعلم اللغات بشكل عام والفرنسية على وجه الخصوص. وسيؤدي ذلك إلى تأكيد وتأكيد الوصول لهجين للمتحدثين بلغتين أو حتى متعددي اللغات، مما يعكس حالة الاتصال اللغوي.

الكلمات المفتاحية : الاتصال باللغات، والتدخلات، والقروض، والاستراتيجية التواصلية.



Dire ce code est approprié revient à affirmer qu'il permet au locuteur de communiquer. Il existe toujours plusieurs façons de parler une même langue. Ce parler se caractérise par l'utilisation d'un lexique d'origine linguistique diverse, un système de suffixation composite, la troncation qui consiste à réduire le nombre de syllabes des mots longs tel que les mots-valises. Ce point de vue ne peut que permettre l'existence d'une sociolinguistique de la variation, celle-ci affecte le domaine de la prononciation, du vocabulaire, de la grammaire, et de l'organisation du discours.

L'efficacité de ce code en tant que moyen de communication dépend de son surcroît au sein de la communauté ainsi que du degré d'utilisation que l'on fait quel que soit le contexte. En revanche, l'avantage de ce code relatif à une population donnée, se caractérise par le fait que sa réalisation favorise une certaine liberté linguistique qui permet de maîtriser plusieurs registres de langue et également de fier son choix sur le registre jugé adéquat en fonction des circonstances.

En effet, ceci est d'autant plus visible chez l'arabophone qui, par le biais de ces actes de paroles tente de marquer son appartenance identitaire et communautaire. C'est dans ce sens que nous formulons l'existence de plusieurs instances énonciatives s'inscrivant alors dans le cadre d'éventuelles oppositions.

En effet, le comportement linguistique des locuteurs bilingues, dans une situation de contact de langues, est caractérisé par la profusion des phénomènes urbains contemporains, tels que les interférences, les emprunts le mélange codique, et que d'autres linguistes préfèrent appeler marques transcodiques. Ces phénomènes "remplissent toute une série de fonctions discursives"¹

*"Dans une perspective de l'acquisition d'une langue étrangère, on y voit en général les traces d'une incompétence, voire le produit de stratégies individuelles employées, par des apprenants, dans des situations de détresse verbale."*²

Mais au sein d'une communauté bilingue ou plurilingue,

*"Les marques transcodiques représentent, au contraire, un phénomène communautaire qui présuppose une excellente maîtrise des langues impliquées et représente ainsi l'indice d'une compétence bilingue."*³

Les marques peuvent se focaliser autour d'un énoncé, elles sont une façon pour le locuteur de marquer son appartenance par rapport aux communautés linguistiques ou son adhésion, donc la possibilité pour lui de recourir à l'emploi de ce qu'il a retenu des deux langues correspondantes, car en général, il connaît très mal l'une des deux, voire les deux langues.

Ainsi, deux instances énonciatives transparaissent chez le sujet, reflétant deux voix : celle du locuteur francophone et celle du locuteur arabophone. Ainsi, un énoncé

provenant d'un mélange des deux langues, justifie largement cette notion de personnage multiple. Outre la réalisation d'interférences, d'autres exemples qui rendent compte de la présence d'emprunt ou d'expressions figées dans les énoncés trahissent à travers leur énonciation la probable position du locuteur ou en tout cas sa double appartenance culturelle et linguistique. En effet comme l'annoncent si bien Hamers.J.F, Blanc.M:

« L'identité culturelle joue un rôle primordial dans la personnalité du bilingue. Ce dernier développera une identité qui lui est propre, différente de celle du monolingue et qui sera harmonieuse dans la mesure où il aura intériorisé sa double appartenance culturelle et aussi dans la mesure où la société lui permet de le faire. »⁴

Le sujet bilingue porteur de cette double énonciation et jouant son rôle d'énonciateur ne s'identifie pas tant à un locuteur précis qu'aux communautés auxquelles il adhère. Les productions du sujet bi-trilingue s'adapteront donc de façon continue à la situation de communication en fonction des perceptions sociales que ce contexte engendre, d'autre part, il est utile de préciser que le bilingue a la capacité de développer des stratégies spécifiques à son groupe d'appartenance, qui donneront naissance à la création de codes bilingues aussi bien régis par les règles des deux langues que par des règles qui leur sont propres.

Ce dialecte devient un indice d'appartenance ethnolinguistique, car :

« Parler une langue ou une forme linguistique, préférer utiliser telle forme plutôt que telle autre ou prétendre utiliser telle forme plutôt que telle autre est toujours quelque chose de plus que la simple utilisation d'un instrument de communication. Parler une langue indique toujours, outre ce que je suis en train de dire dans cette langue, quelque chose d'autre. Lorsque, dans la situation en question, j'ai le choix entre plusieurs langues, mon choix sera perçu en même temps que mon message : disons que la forme que je préfère dénote ce que je dis, le message, et sur un autre plan connote. Comme quoi ? C'est là précisément que l'analyse des attitudes linguistiques nous apprend beaucoup de choses sur les sociétés. »⁵

a- L'alternance codique

La pratique de l'alternance codique est "un phénomène strictement urbain"⁶ lié à la présence de deux langues voire trois dans un même énoncé. Les signes de la présence de cette alternance sont nombreux, et sa pratique encore nécessaire dans la plupart des lieux publics.

Dans toute interaction verbale entre locuteurs plurilingues, on constate un véritable mélange codique. Ce phénomène désigne un « changement/ alterance de langue ou



variété linguistique dans un discours ou une conversation »⁷ ainsi le passage peut avoir lieu soit entre deux procédés linguistiques indépendants, nous parlerons dans ce cas là de l'alternance interphrastique, soit à l'intérieur d'une même chaîne discursive, nous avons donc affaire à l'alternance intraphrastique.

Nous pouvons, aussi rencontrer un troisième type d'alternance, celui-ci se présente sous forme d'expressions stéréotypées, ou d'expressions figées qui ne se plient à la traduction. La citation suivante le confirme clairement:

*"On appelle idiotisme toute construction qui apparaît en propre à une langue donnée et qui ne possède aucun correspondant syntaxique dans une autre langue"*⁸

Un changement de langue peut se produire dans un dialogue. Selon Gumperz, il existe plusieurs types d'alternance : alternance codique situationnelle désignant des variétés différentes associées à des situations différentes et alternance conversationnelle traduit les changements qui se manifestent, d'une façon très spontanée, à l'intérieur d'un même dialogue sans qu'il y ait permutation d'interlocuteurs.

De ce fait, l'alternance de code est étroitement liée au locuteur et à la situation de communication d'une part, et d'autre part à leur niveau socio-économique. Le glissement opéré au cours de l'échange peut provenir d'une lacune de la part d'un des interlocuteurs celui-ci éprouvant de difficultés à parler assidûment en français. Il éprouve ainsi, certaines difficultés à utiliser le français en fonction de la situation.

Cependant beaucoup d'intellectuels tels que les *enseignants*⁹ qui, dans un espace institutionnel où ils sont censés parler exclusivement le français, n'hésitent pas à alterner. Ce recours à l'autre langue apparaît sous forme de marqueurs *d'indexicalisation*¹⁰ Sa présence est également en rapport avec le des individus.

b- Les interférences et les emprunts

Le français et l'arabe ne cessent de s'affronter tout au long de la vie quotidienne du sujet parlant algérien, et cela d'une manière inductible dans le discours à vocation scientifique et culturelle.

Tout apprenant, d'une langue étrangère, est confronté à un blocage que Debyser F a nommé le *décalage*¹¹ entre la langue maternelle et la langue étrangère, à un moment ou un autre. C'est à dire, qu'il parle l'une des deux langues mais seulement avec quelques transformations empruntées à l'autre. Ce blocage se produit, lorsque le locuteur ne trouve pas le mot immédiatement dans la langue dans laquelle il est entrain de communiquer.

Le passage d'une langue à une autre se fait d'une manière spontanée. Les interactants emploient les deux langues en même temps, ils glissent parfois d'une langue à l'autre, ce qui engendre des interférences linguistiques. Ces interférences viennent du

fait que l'apprenant arabophone a des contacts très réduits avec la langue étrangère en milieu scolaire ou familial.

Les interférences sont définies par F. Debyser en 1970 comme étant un transfert négatif qu'il a résumé selon trois points de vue :

* Psychologique : elle est envisagée comme une contamination des comportements, représentée ainsi négativement d'un apprentissage sur un autre. En revanche, Castellan et Englhart précisent pour leur part que « *le transfert peut agir aussi bien dans le sens de facilitation d'apprentissage : on parlera alors de transfert positif.* »¹²

* Pédagogique : il s'agit d'un type particulier de faute, induit par la structure de la langue maternelle de l'élève, selon lui, il parle de déviations. En d'autres termes, c'est un emprunt individuel et involontaire que fait le locuteur à sa langue source pour s'exprimer dans la langue étrangère.

* Linguistique : elle renvoie à un « *accident de bilinguisme entraîné, [soit] par un contact entre les langues* »¹³, soit par l'influence de la langue maternelle ou d'une autre langue étudiée antérieurement. En linguistique, ce type d'accident est considéré comme une erreur indésirable mais qui peut être évitable.

Ce type d'erreur, nous l'observons chez le locuteur algérien, dans un échange verbal, au moment d'un blocage. C'est à dire, à chaque fois où, il ne trouve pas le mot adéquat dans la langue dans laquelle il communique. De ce fait, il essayera, pour s'échapper de cette situation embarrassante, d'introduire un élément de la langue maternelle dans la langue étrangère. Cet agencement, deux variétés complètement différentes, entraîne automatiquement la production d'interférences. A. Hassan affirme à ce propos :

« *L'interférence est la violation inconsciente d'une norme d'une langue par l'influence des éléments d'une autre langue.* »¹⁴

Parler de contact de langues, revient à mettre l'accent, d'une part, sur la présence de l'erreur dans le processus d'apprentissage car elle permet de montrer la manière dont se fait le contact entre deux langues. D'autre part, sur l'enseignement bilingue qui met en parallèle la comparaison quotidienne de deux codes.

Chaque locuteur dispose d'un répertoire premier, correspondant à sa langue maternelle et d'un répertoire second, correspondant à la langue étrangère. Cette dernière est apprise, ou bien, à l'école, ou, l'entourage familial et médiatique. Mais le français en Algérie est beaucoup plus un français scolaire qu'autre chose, c'est à dire un français appris à l'école et non pas une langue apprise en famille.

Toujours dans ce sens, nous allons mettre l'accent sur le problème des interférences dans l'apprentissage de l'écrit. Les interférences seraient un écart négatif par rapport à

une norme. « *Rater* » la norme, c'est la crainte de tout « *apprenant bilingue* », ce qui nous pousse à nous demander « *qu'est-ce qu'une norme ?* ».

En général, nous définissons les interférences comme étant un écart par rapport à la norme. C'est à dire, au moment de la production écrite, l'apprenant va perturber les règles de la langue étrangère en intégrant d'autres règles qui appartiennent à la langue arabe. Ce qui entraîne à dire qu'une norme doit veiller au respect des règles graphiques, phonétiques d'une langue donnée. Dans le cas d'un apprentissage bilingue, la norme devient contrastive.

Galisson. R, Coste. D définissent la norme comme suit :

« La norme équivaut à la normalité, c'est à dire l'usage courant observé dans une communauté linguistique donnée. Elle représente alors la langue la plus attendue et la plus entendue, donc la moins marquée, celle qui permet de prendre conscience de l'anormal, du non courant et de rendre compte de la notion d'écart. »¹⁵

Tout apprentissage est source potentielle d'erreurs, c'est généralement à H.Frei que nous nous référons quand nous parlons de la pédagogie de l'erreur. Pour lui, il existe en chacun de nous

« Un phénomène d'assimilation mémorielle consistant à modifier ou à créer un élément par imitation d'un modèle logé hors du discours dans la conscience linguistique ; il appelle cette forme d'assimilation l'instinct analogique¹⁶. Ce que nous appelons interférences interlinguales, elles se manifestent de la langue 1 vers la langue 2.

C'est à ce propos que Tabouret-keller A (1969:308), affirme et définit l'interférence comme le "*processus qui aboutit à la présence dans un système linguistique donné d'unités et souvent de modes d'agencement appartenant à un autre système*"¹⁷

Il existe aussi une autre catégorie d'interférence, dite d'erreur intralinguale. Il s'agit d'interférence dans la même langue, car l'apprenant est sensée apprendre la règle, la généraliser et l'appliquer.

Les paradigmes interférence et emprunt disposent d'une fonction similaire puisqu'ils se manifestent aux deux niveaux d'articulation du langage. Autrement dit, au niveau de la première articulation, nous nous intéresserons au lexème tandis qu'au niveau de la deuxième articulation, nous approcherons le phonème.

Les emprunts et les interférences sont deux faits langagiers qui fonctionnent ensemble dans tout acte de contact de langues. Le premier est collectif tandis que le second est individuel. Certes, ce sont tout deux des marques transcodiques d'autant plus qu'ils portent la même définition.

En effet, plusieurs définitions sont accordées à ces deux phénomènes linguistiques. Ces phénomènes sont liés à l'histoire du pays. Aucune langue n'est pure, y compris l'algérien. Cette langue s'est nourrie et enrichie à travers la présence des différentes invasions étrangères qu'a connues le pays.

L'interférence comme l'emprunt sont caractérisés comme le résultat d'une situation de contact de langues et de cultures. Les orientations quant à l'utilisation, de ces deux types de pratiques, va nous aider à mieux les départager et à mieux les cerner dans leur contexte d'emploi.

L'accent sera, ici mis sur l'organisation du lexème, c'est-à-dire si nous observons, au niveau du lexème, des substitutions d'ordre phonologique et morphosyntaxique, nous aurons affaire à des interférences linguistiques. Autrement dit, *"on pouvait prédire les fautes spécifiques aux locuteurs de chacune de ces langues"*¹⁸. Mais toutefois, si l'intégration du lexème se fait naturellement, sans aucune mutation, nous aurons affaire à des emprunts proprement dit.

A ce propos, Dubois et Alii (1973 : 188) affirment qu' *"Il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes appelés emprunts"*¹⁹.

Nous allons dissocier terminologiquement entre emprunt naturel et l'emprunt qui s'est intégré puis adapté selon les règles grammaticales de la langue d'accueil, désormais, on désignera emprunt intégré interférence du moment qu'il y a contamination de l'une ou de l'autre langue. Et en ce qui concerne l'emprunt naturel nous préférons garder le substantif emprunt.

Les emprunts spontanés *"ne connaissent aucune mutation au niveau phonologique"*²⁰. En réalité, lorsqu'il s'agit des syntagmes nominaux, ils sauvegardent le déterminant de la langue d'origine.

Par contre, les emprunts intégrés connaissent des transformations au niveau phonologique et graphique, *«ils s'intègrent entièrement dans la structure morpho-phonologique de la langue d'accueil.»*²¹ ajoute Safia Asselah Rahal (2004:231)

Nous conviendront avec Gumperz qui définit l'emprunt comme

*"L'introduction d'une variété dans une autre de mots isolés ou d'expressions idiomatiques brèves, figées. Les items en question sont incorporés dans le système grammatical de la langue qui les emprunte. Ils sont traités comme appartenant à son lexique, en revêtent les caractéristiques morphologiques et entrent dans ses structures syntaxiques."*²²



Ce qui est certain, c'est que l'emprunt implique toujours une compréhension qui nous permet d'avoir accès à l'histoire et au patrimoine linguistique du pays. A l'heure de la mondialisation et du plurilinguisme, l'emprunt permet de comprendre que les langues évoluent et que l'une des causes de leur évolution est à chercher dans le patrimoine historique qu'a vécu le pays.

*"La confrontation structurelle des langues doit permettre de prévoir toutes les difficultés rencontrées par les apprenants. Ce qui est proche ou semblable est facile à apprendre, ce qui est différent donne lieu à un transfert négatif et donc à des fautes"*²³

L'interférence est définie par Hamers J & Blanc M (1983:452):

*"Transfère le plus souvent inconsciemment et de façon inappréciée des éléments et des traits d'une langue connue dans la langue cible."*²⁴

Les interférences font partie des stratégies de communication utilisées par les locuteurs dans une situation plurilingue. Leur usage *"s'explique par le désir d'augmenter l'efficacité de la communication. Le mot arabe apparaît là où le mot français reste incapable d'exprimer les ressentis algériens, se sonder la profondeur de la pensée"*²⁵. En effet, tous les locuteurs, dans une situation plurilingue, partent du principe que, pour communiquer, tous les moyens sont bons,

*"Y compris les erreurs qui aurait été critiquées dans le cadre d'une approche cognitive. Par exemple du point de vue du rôle de la première langue et de son statut on dira que les interférences ont ceci de positif qu'elles favorisent le déroulement de la communication dans la mesure où elles permettent de fournir une formulation intelligible (donc efficace) du message à transmettre"*²⁶

Des exemples pour illustrer cet état de fait, certains verbes du français subissent une algérianisation ou des verbes arabes qui subissent une francisation, autrement dit sont conjugués en arabe algérien en fonction d'un paradigme parfaitement égal, il s'agit principalement des verbes du premier groupe.

Phonétiquement parlant, il s'agit de la terminaison 'er' devient 'i' ou 'e' tel que le verbe accélérer qui devient chez de nombreux locuteurs algériens à la forme négative *mataksilirich [mataksiliRi]* ou alors certains qui produisent le verbe profiter *nprofiti [npRofiti]*. De ce fait, si les nasales sont gardées les voyelles par contre elles sont algérianisées, elles se réduisent à trois voyelles a, i, u.

Des emprunts arabisés, berbérés ou francisés comme c'est le cas de *avansou [avãsu]* il s'agit d'un emprunt intégré. Mais qui reste tout de même identifiable comme des termes français.

Dans les cas suivants, [f'l'kɔ̃təny] le contenu et [f'l'ẽformasjɔ̃] les *informations*. Il apparaît clairement que la langue matrice ici, dans ces passages est majoritairement le français. En effet, l'insertion s'est faite dans les normes, sans créer aucune ambiguïté lexicale, sémantique ou même morphosyntaxique.

c- Analyse des interférences

[aliziRi] au lieu de Algérie, [tilifun] au lieu de téléphone, pour les deux exemples, l'erreur se situe au niveau de [i] [e], il y a une confusion entre : [i] la voyelle fermée et [e] la voyelle mi-fermée. Cette confusion est due à l'inexistence de la voyelle mi-fermée [e] dans le système vocalique arabe. Celle-ci peut exister, sauf si elle est articulée au voisinage des emphatiques [t] [s].

Pour le deuxième exemple qui d'ailleurs est un exemple est un emprunt intégré, la confusion est entre la voyelle orale [o] mi fermée et la voyelle orale fermée [u], le [o] devient [u]. Cette substitution est due au à l'absence de la voyelle mi-fermée [o] dans le système vocalique arabe. En revanche, cette voyelle pourrait exister si elle est articulée au voisinage des emphatiques [t] [s]...

En ce qui concerne les voyelles du français, elles sont réduites et simplifiées à trois voyelles longues (a:, u:, i:) et trois voyelles brèves (a, u, i).

Nous avons pu relever après analyse deux observations. La première consiste en que tous les lexèmes qui disposent des voyelles antérieurs mi- fermées telles que : [e], [ɛ] et [ə] sont réalisées par la voyelle antérieurs labialisée fermée [i]. Quant à la deuxième observation, il s'agit de la voyelle postérieure labialisé mi fermée [o] qui s'est substituée par la voyelle postérieure labialisée fermée [u].

En revanche, les voyelles nasales, dans certaines situations, sont produites correctement, Mais dans d'autres circonstances, elles subissent une dénasalisation. C'est-à-dire, l'air qui d'habitude passe par le nez et la bouche, quand le locuteur prononce une voyelle nasale, passe uniquement par la bouche et par conséquent, ces voyelles nasales s'oralisent au fur et à mesure de leur réalisation.

En conclusion, nous pouvons déclarer que l'enchevêtrement des deux langues arabe / français est pratiqué pleinement, *"les verbes français sont conjugués à la manière arabe avec les suffixes et les préfixes caractéristiques"*²⁷

d- Les néologismes

Nous entendons par néologisme toute création lexicale réalisée d'une manière intuitive dans un espace régi par le contact de langues. En effet, c'est une motivation consciente et donc volontaire à double tranchant, tantôt communicative pour la simple raison qu'elle implique l'être humain qui, de son côté, ne peut se passer du langage et tantôt ludique car ces créations linguistiques confèrent un caractère esthétique voire extrêmement plaisant.



En effet, la création lexicale, phénomène urbain contemporain, permet non seulement de résoudre un problème relatif au répertoire lexical, mais également de retrouver ce plaisir à créer des néologismes dans une situation de complicité. Il est certain que tout hybride évoque une dimension ludique et distrayante du langage. Dimension qui caractérise essentiellement tout message humain dans une situation de contact de langues et de cultures.

Il s'agit en fait, à partir des exemples tirés du corpus, de dégager deux types de néologismes. Dans un premier cas, un hybride lexical avec comme forme basique une racine française et l'adjonction des désinences arabes. Quant au deuxième cas, nous rencontrons des lexèmes arabes avec comme suffixe des désinences françaises. Cette vision implique une " *création lexicale externe: dues au croisement des deux langues que l'on appelle souvent des interférences lexicales*"²⁸.

L'hybridation linguistique se manifeste, dans un premier cas, au niveau du morphème lexical avec une racine française et un morphème dérivationnel arabe pour former un non d'action ou un nom d'agent (sur des bases nominales ou verbales), mais dans un second cas, elle peut se manifester à l'intérieur de l'hybride linguistique pour lui attribuer un genre et un nombre.

Aujourd'hui, le contact des langues doit être perçu comme une richesse pour l'individu et la société car il est sur que l'objectif de la diffusion de ces hybrides linguistiques soit celui de combattre l'usure du sens en jouant avec l'usage. Il s'agit, au fait de remplacer les manifestations habituelles par des manifestations inédites telles que *dégoutation*.²⁹ Sans pour autant accueillir la vision pessimiste des créations lexicales qui restent toutefois décodées, assimilées et adoptées de part et d'autre.

Choufable [ʃufabl] : Forme hybride qui se compose d'un morphème lexical arabe : *chouf* [ʃuf] qui signifie voir, regarder en français, et du morphème dérivationnel *able*, comme le montre l'exemple, ce suffixe servant à former des adverbes, est lié directement au radical. En effet, *choufable*, dans la chaîne parlée aura la fonction d'adverbe. Cet hybride linguistique a pour signification " avoir la possibilité de le contempler, ou de le regarder en face."

Parcœurisme [parkærizm]: Forme hybride qui se compose du morphème lexical français *cœur*, d'un affixe grammatical *par*, et d'un morphème dérivationnels *isme*. Cet hybride linguistique a pour signification " l'exagération dans l'apprentissage par cœur". Ils ont transformé cette méthode à une doctrine, à quelque chose d'aussi important.

Nous constatons, dans ces exemples, l'emplacement *encastré*,³⁰ de tous ces néologismes, dans la langue arabe ou française tout en subissant les règles morphosyntaxiques de la langue d'accueil. Ce sont des mots à caractère ludique et qui interviennent par " *l'accumulation de procédés tels que la troncation, la suffixation*



*parasitaire*³¹. En effet, l'innovation en matière de mélange des langues est parfois très plaisante, tel le pluriel.

Conclusion

En guise de conclusion, nous pouvons dire que les marques transcodiques disposent de deux faits langagiers qui fonctionnent ensemble, dans toute situation caractérisée par le contact de langues et de cultures. Ainsi, en s'attachant à la problématique des langues en contact, et aux

" Études sur les interférences [...] d'Uriel Weinreich paru en 1995"; les interférences observées chez les élèves ou les étrangers étaient attribuées à l'influence de la langue maternelle là où résidait la difficulté."³²

d'une part, et d'autre part, aux emprunts qui sont définis par Louis Deroy (1956:18) comme une « *forme d'expression qu'une communauté linguistique reçoit d'une autre communauté.* »³³

Les emprunts et les interférences sont deux faits langagiers qui fonctionnent ensemble dans tout acte de contact de langues. Le premier est collectif tandis que le second est individuel. Certes, ce sont tout deux des marques transcodiques d'autant plus qu'ils portent la même définition.

Transcodic marks like linguistic characteristic of the Algerian speakers

Our objective in this article is to set up the theoretical data of our study, in order to follow the advance which will surely lead us gently but to the various transcodic marks that the speakers sow, in general, in their speech. Taken in this direction, French revêt a purely negative character and it is the speech of the speakers who affirm this reality, that of the languages in contact and that of the phenomena which result from the coexistence of the two languages (Arab/French). Naturally, the difficulties related to the appropriation of French go up on the surface and come ipso-facto from the teaching order. Thus, the errors emerge and the teaching order is regarded as a major factor in the training of the languages in general and French in particular. What will lead and confirm the hybrid range of the even multilingual bilingual speakers, like reflection of a situation of contact of languages.

Key words: contact of languages, interferences, loans, communicative strategy.

Conclusion

As a conclusion, we can say that the transcodic marks have two linguistic facts which function together, in any situation characterized by the contact of languages and cultures. Thus, while sticking to the problems of the languages in contact, and to



the “Studies on the interferences [...] of Uriel Weinreich published in 1995 ”; the interferences observed among the pupils or foreigners were allotted to the influence of the mother tongue where the difficulty resided. “

on the one hand, and on the other hand, with the loans which are defined by Louis Deroy (1956: 18) as a “form of expression which a speech community receives from another community

The loans and the interferences are two linguistic facts which function together in any act of contact of languages. First is collective while second is individual. Admittedly, they are all two of the transcodic marks more especially as they carry the same definition.

Bibliographie :

- Belkacem H., *Les déviances interférentielles d'ordre phonétique dans la production écrite des élèves de classe de terminal*, Magister, 2005, p71. Nous entendons par ordre pédagogique, la progression des phonèmes, dans le livre scolaire de la 1^{ère} année d'apprentissage, dite 4^{ème} année fondamentale, de l'ancien réforme. En effet, un déséquilibre est observé dans la répartition des phonèmes, le choix effectué s'avère être illogique et embrouillé, il serait de ce fait plus intéressant d'opter pour un enseignement par opposition.
- *Belkacem Hind, résultat d'une enquête menée auprès des enseignants, dans le cadre d'un colloque à Mascara*
- Calvet L-J., *La Sociolinguistique*, PUF, Que-sais-je ? 1996, p 90
- Caubet, D, *Comment appréhender le code switching?* In comment les langues se mélangent, op cité. (21-58) p 22
- Cuq J.P., Introduction à la didactique de la grammaire en français langue étrangère.1996 Didier-Hatier p 35
- Debyser F., *La linguistique contrastive et les interférences* in Revue Langue Française n°8 1970 p 34
- Derradji Y., *Le français en Algérie: langue emprunteuse et empruntée*. Disponible sur [http:// www. Unice.fr](http://www.Unice.fr)
- Derradji Y., Queffélec A., Smaali-Dekdouk., Cherrad-Bencheфра Y., *le français en Algérie: lexique et dynamique des langues*, AUF, 2002, p117
- Deprez Ch., *Les enfants bilingues: langues et familles*, paris 1994, p 127
- Deroy L., *L'emprunt linguistique*, Les belles lettres, Paris, 1956, p18
- Dubois J. et Alii, *Dictionnaire de Linguistique*. Paris, Larousse, 1973, P 188
- Galisson. R., Coste D., *Dictionnaire de didactique des langues*. Ed Hachette. Paris p 337
- Gardner -Chloros, P., " *Code switching : approches principales et perspectives* ", *La linguistique*, vol. 19, fasc. 2, Paris, P.U.F, 1983 p 21
- Goudaillier J P., *Comment tu tchatches! : Dictionnaire du français contemporain des cités*, Maisonneuve & Larose, 2001 p 10
- Gross G., les expressions figées en français: noms composés et autres locutions, Paris, Ophrys, 1996, p 4
- Gumperz J J., *Sociolinguistique interactionnelle*, Harmattan, Paris, 1989, p 64



- Hamers.J.F, Blanc. M., *Bilinguisme et bilingualité*, Mardaga Bruxelles, 1983, p205
- Hassan A., *Interférence, linguistique contrastive et sa relation avec l'analyse des fautes*, in *la pédagogie des langues vivantes* n°5 1974 p 171
- Lüdi G., & Py B., *Etre bilingue*, Petre Lang, 2003, p 142
- Marquillo Larruy M., *L'interprétation de l'erreur*, CLE international, 2002, p 64
- Py B., *Pour une perspective bilingue sur l'enseignement et l'apprentissage des langues, dans études de linguistique appliquée: alternance des langues et apprentissages*, n° 108, Didier-Erudition, Paris 1997, (389-509) p 112
- Ouahiba Abassi, *Procès d'indexicalisation dans le parler bilingue franco-arabe algérien*, p 22
http://www.revue-texto.net/1996-2007/marges/marges/Documents%20Site%206/doc0165_babassi_o/doc0165.pdf
- Tabouret-Keller A., *Plurilinguisme et interférence dans la linguistique*, Denoël, Paris, 1969, p 308

¹ - Lüdi G., & Py B., *Etre bilingue*, Petre Lang, 2003, p 142

² - Op Cité. Ludi G & Py B, p 142

³ - Op Cité. Ludi G & Py B, p 142

⁵-Hamers.J.F, Blanc. M, *Bilinguisme et bilingualité*, 1983, p205

⁶- Calvet L-J., *La Sociolinguistique*, PUF, Que-sais-je ? 1996, p 90

⁶ - Caubet, D, *Comment appréhender le code switching?* In comment les langues se mélangent, op cité. (21-58) p 22

⁷- Gardner -Chloros, P., " *Code switching : approches principales et perspectives* ", *La linguistique*, vol. 19, fasc. 2, Paris, P.U.F, 1983 p 21

⁸ - Gross G., *les expressions figées en français: noms composés et autres locutions*, Paris, Ophrys, 1996, p 4

⁹ - *Belkacem Hind, résultat d'une enquête menée auprès des enseugants, dans le cadre d'un colloque à Mascara*

¹⁰- Ouahiba Abassi, *Procès d'indexicalisation dans le parler bilingue franco-arabe algérien*, p 22 http://www.revue-texto.net/1996-2007/marges/marges/Documents%20Site%206/doc0165_babassi_o/doc0165.pdf

http://www.revue-texto.net/1996-2007/marges/marges/Documents%20Site%206/doc0165_babassi_o/doc0165.pdf

¹²-Debyser F., *La linguistique contrastive et les interférences* in *Revue Langue Française* n°8 1970 p 34

¹³- Cuq J.P., *Introduction à la didactique de la grammaire en français langue étrangère*.1996 Didier-Hatier p 35

¹⁴- Debyser F., Op Cité. p 34

¹⁵- Hassan A., *Interférence, linguistique contrastive et sa relation avec l'analyse des fautes*, in *la pédagogie des langues vivantes* n°5 1974 p 171

¹⁶- Galisson. R., Coste D., *Dictionnaire de didactique des langues*. Ed Hachette. Paris p 337

¹⁷- Cuq J.P., *Introduction à la didactique de la grammaire en français langue étrangère*.1996 Didier-Hatier p 35

¹⁷-Tabouret-Keller A., *Plurilinguisme et interférence dans la linguistique*, Denoël, Paris, 1969, p 308

¹⁸ - Op cité, Deprez Ch., p 156

¹⁹ - Dubois J. et Alii, *Dictionnaire de Linguistique*. Paris, Larousse, 1973, P 188



- ²⁰ - Safia Asselah Rahal p 231
²¹ - Op Cité. Safia Asselah Rahal, p 231
²² - Gumperz J J., *Sociolinguistique interactionnelle*, Harmattan, Paris, 1989, p 64
²³ - Op Cité. *Interprétation de l'erreur*, p 64
²⁴ - Hamers J & Blanc M., *Bilinguisme et bilingualité*, Mardaga Bruxelles, 1983, p 452
²⁵ - Derradji Y., *Le français en Algérie: langue emprunteuse et empruntée*. Disponible sur <http://www.unice.fr>
²⁶ - Py B., *Pour une perspective bilingue sur l'enseignement et l'apprentissage des langues, dans études de linguistique appliquée: alternance des langues et apprentissages*, n° 108, Didier-Erudition, Paris 1997, (389-509) p 112
²⁷ - Derradji Y., Queffélec A., Smaali-Dekdouk., Cherrad-Benchebra Y., *le français en Algérie: lexic et dynamique des langues*, AUF, 2002, p117
²⁸ - Deprez Ch., *Les enfants bilingues: langues et familles*, Paris 1994, p 127
²⁹ - Op Cité. *L'interprétation de l'erreur*, p20
³⁰ - Op. Cité. Calvet L J, p
³¹ - Goudaillier J P., *Comment tu tchatches! : Dictionnaire du français contemporain des cités*, Maisonneuve & Larose, 2001 p 10
³² - Deprez Ch., *Les enfants bilingues: langues et familles*, Paris, 1994, p 152
³³ - Deroy L., *L'emprunt linguistique*, Les belles lettres, Paris, 1956, p18